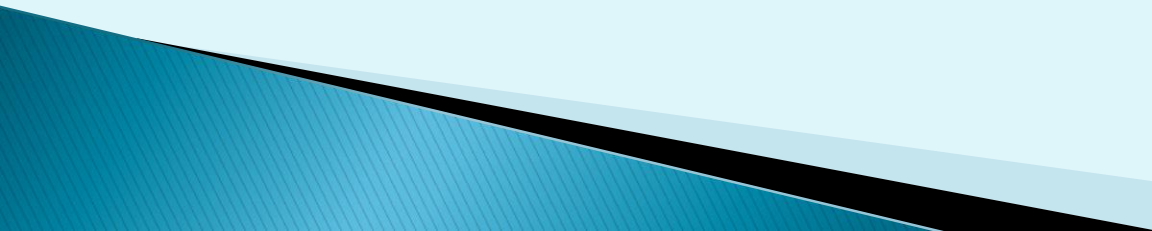


CONTRÔLE ET SUIVI CITOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES : APPROCHES ET TECHNIQUES

Siaka Coulibaly, Colloque AFRICAPACITES – DIAKONIA,
Ouagadougou 26 – 28 juin 2013

PLAN DE COMMUNICATION

- ▶ PROBLEMATIQUE
 - ▶ LES POLITIQUES PUBLIQUES EN BREF
 - ▶ LA DISTINCTION CONCEPTUELLE
 - ▶ LE PROCESSUS DU SUIVI CITOYEN DES POLITIQUES PUBLIQUES
 - ▶ L'OUTILLAGE THEORIQUE
- 

LA PROBLEMATIQUE

- ▶ La société civile est parvenue à se hisser dans le cercle de la gouvernance malgré des obstacles
 - Réticences des décideurs à l'ouverture
 - Hésitations des citoyens à la participation totale
- ▶ Ce positionnement récent lui permet d'influencer les processus publics, mais comment ?
 - Intégrer les cadres de dialogue sur les politiques publiques
 - Y exercer le CCAP ou le SCPP
- ▶ Pour cela, la société civile a besoin d'être renforcée en SCPP

LES POLITIQUES PUBLIQUES

- ▶ Définition : une stratégie opérationnelle d'une vision ou d'un programme politique
- ▶ Éléments constitutifs :
 - un ensemble de mesures concrètes, qui forment la substance et matérialisent ou opérationnalisent une idée politique ou une vision
 - Des décisions de nature plus ou moins autoritaire (affectations, taxes, nationalisation, lois, décrets, etc.)
 - S'inscrit dans un « cadre général d'action », ce qui permet de distinguer (en principe) une politique publique de simples mesures isolées
 - A un public (ou plutôt des publics), c'est-à-dire des individus, groupes ou organisations dont la situation est affectée par la politique publique
 - Définit obligatoirement, de manière aussi précise que possible, des buts ou des objectifs à atteindre

- ▶ Prennent naissance dans des cadres qui en sont souvent les acteurs :
 - L'Etat central comprenant les départements ministériels et leurs démembrements
 - Les institutions indépendantes (Conseil Supérieur de la Communication, Chambre de commerce, etc.)
 - Les Collectivités territoriales. Ce sont des organes plus ou moins autonomes de l'Etat central. Au Burkina Faso, on y compte la Région et la Commune.
 - Les Organismes sous régionaux d'intégration parmi lesquels la CEDEAO et l'UEMOA

- ▶ Les politiques publiques ont été dirigistes de 1960 à 1990
- ▶ L'approche participative a offert des opportunités de participation citoyenne
- ▶ la participation est la possibilité (juridique) pour les citoyens, individuellement ou par groupes, n'agissant pas pour le compte d'un organisme public (étatique), de prendre part à un processus public
- ▶ Le CSLP puis SCADD ont permis une participation citoyenne progressivement qualitative dans les politiques publiques
- ▶ La société civile a maintenant un boulevard devant elle mais doit apprivoiser les outils et techniques utilisés dans les politiques publiques

LA DISTINCTION CONCEPTUELLE

- ▶ Le CCAP se différencie légèrement du suivi citoyen par des rapports plus rigides entre les débiteurs des droits (acteurs et pouvoirs publics) et les porteurs de droits (citoyens)
- ▶ Dans le CCAP, les rapports entre les deux types d'acteurs sont plus distants, plus formels
- ▶ Les acteurs non étatiques se constituent en pouvoir distinct de la puissance publique et appliquent systématiquement leurs droits au compte rendu de la part des dirigeants
- ▶ Le contrôle citoyen recourt à des actions fortes (manifestations, pétitions, etc.) pour faire entendre la voix des citoyens

- ▶ Le suivi citoyen implique la reconnaissance de l'autorité de l'Etat par les acteurs citoyens et une dose de complicité entre les acteurs citoyens et l'Etat
- ▶ Sans abandonner leurs buts de suivi des politiques publiques les OSC de cette approche finissent par intégrer quelques « vertus » de la diplomatie et du politiquement correct
- ▶ Une condition commune du SCPP et du CCAP est la construction d'une identité de la société civile ==> une mentalité d'autonomie et de différenciation par rapport aux autres acteurs de la scène publique (Etat, privé).
- ▶ Elle doit se considérer comme un acteur à part entière distinct des autres acteurs et défendant un programme spécifique

PROCESSUS DU SCPP

▶ FORMULE EXPERIMENTEE PAR LE CDCAP DEPUIS 2004

- 1) La création du réseau (organisations de la société civile) et élaboration d'une stratégie d'intervention
- 2) La mise en place de Comités de Suivi à la Base (CSB)
- 3) Le renforcement des capacités des membres du bureau et des autres citoyens de la commune en suivi à la base, sur des thèmes complémentaires (Approche basée sur les droits, genre) et sur les principales politiques publiques du moment
- 4) La collecte de données par les CSB au niveau local sur les activités et le fonctionnement des services publics (éducation, santé, eau potable, etc.)

- 1) L'élaboration de rapports de collecte de données ou d'état des lieux de réalisations d'infrastructure ou de fonctionnement de services publics
- 2) La finalisation des rapports de suivi local après les restitutions publiques et les ajouts d'informations et leur transmission aux acteurs locaux, régionaux et nationaux
- 3) Le plaidoyer au niveau local sur divers thématiques (mortalité maternelle et infantile, corruption, transparence, etc.). les résultats de la collecte des données servent directement au plaidoyer portant sur des droits humains
- 4) La collecte de données au niveau central qui se fait auprès des services centraux (ministères, institutions) par les Organisations membres du CDCAP ainsi que par le secrétariat du réseau. Les données collectées au niveau central permettent de comparer les réalisations sur le terrain avec les prévisions faites dans le cadre des politiques publiques

- ▶ L'élaboration et la publication du Rapport National de Suivi. Le Citizen Policy Review (CPR) est la forme qu'a prise ce rapport national de suivi. Il structure les avis citoyens sur les politiques publiques selon deux rubriques : la gouvernance politique et le développement socio-économique
- ▶
- ▶ Le forum des OSC/ONG. rencontre des OSC en prélude aux cadres nationaux de dialogue sur les politiques publiques. Objectifs :
 - (1) capitaliser les actions des OSC entrant en adéquation avec le programme gouvernemental,
 - (2) formuler le point de vue des citoyens sur certains aspects des politiques publiques
- ▶ Le plaidoyer politique au niveau national et la participation aux instances de pilotage des politiques publiques. Les données collectées par les CSB, les OSC du CDCAP et toutes les autres OSC permettent d'enrichir le plaidoyer de la société civile et de participer de manière efficace aux cadres de dialogues sur les politiques publiques.
 - Permet de représenter les citoyens, de pratiquer le suivi des politiques publiques et de faire le plaidoyer sur certaines thématiques d'actualité

OUTILLAGE THEORIQUE

- ▶ La **philosophie politique** permet de connaître les grands courants philosophiques et les idées politiques. Permet de comprendre les choix stratégiques des équipes dirigeantes et de décrypter l'action gouvernementale ou les orientations de la politique internationale
- ▶ La **pensée prospective, stratégique, et géopolitique** permet d'analyser les enjeux sous-tendant les actions des grandes puissances en dehors de leurs frontières
- ▶ La **sociologie** ou sa pratique, la **science de l'action sociale**, sont indispensables pour analyser les forces et les courants sociaux et comprendre les événements de la vie publique.

- ▶ **L'économie politique.** L'économie politique est la science des dirigeants. Elle forme à la conception des politiques publiques et doit être complétée par la sociologie pour des politiques publiques participatives
- ▶ **La communication politique et le plaidoyer politique** dispensent les techniques pour faire passer les idées, convaincre les partenaires, influencer les publics.
- ▶ **La planification stratégique.** Outil de la structuration et de la mise en cohérence de la vision, des objectifs et du fonctionnement quotidien de l'organisation.
- ▶ **La gestion de projet.** Science de l'animation des organisations de la société civile et de la conduite des activités, elle permet de mesurer la plus-value d'une organisation, d'une équipe ou d'un manager.

- ▶ Le renforcement des capacités couvre :
 - (1) l'éveil de conscience,
 - (2) le transfert de techniques
 - (3) le lien opérationnel avec l'action.
- ▶ La prise en compte de ces dimensions dans la formulation d'une stratégie de renforcement des capacités lui garantit un maximum de chances de succès

MERCI A TOUS POUR L'ECOUTE